



2025 CONFÉRENCE CCTSS PREMIER APPEL

L'INSCRIPTION COMMENCE À 13H30 LE 16 SEPTEMBRE 2025
DÉBUT DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE À 18H00 LE 16 SEPTEMBRE 2025
LA CONFÉRENCE SE TERMINE LE 19 SEPTEMBRE 2025 À MIDI

au

SHERATON PARKWAY TORONTO NORTH HOTEL & SUITES
600 HWY 7, RICHMOND HILL, ON L4B 1B2

Frais d'inscription

*L'inscription en ligne sera clôturée 5 jours ouvrables avant la conférence.

Affiliés :	350,00 \$ avant le 24 août 2025, 400,00 \$ après la date limite.
Non-affiliés :	400,00 \$ avant le 24 août 2025, 450,00 \$ après la date limite.

Si vous avez besoin d'une traduction en français, d'une interprétation en ASL, de services de garde d'enfants ou de toute autre mesure d'accessibilité, veuillez soumettre votre demande en remplissant le formulaire de demande d'accès avant le **16 Août 2025**.

(Le lien vers le formulaire de demande d'accès se trouve dans votre courriel de confirmation).

Lien d'inscription - <https://cupe.on.ca/fr/inscription-conference-cctss-2025/>

Aucun remboursement ou annulation ne sera possible après le 5 Septembre 2025. Tous les paiements doivent être reçus au plus tard le 16 Septembre 2025, faute de quoi des frais de retard de 100\$ s'appliqueront à chaque délégué.

Tarif de la chambre d'hôtel :

Sheraton Parkway Hotel \$259 par nuit

Best Western Parkway Hotel \$219 par nuit

Le tarif de la chambre d'hôtel est sujet à des taxes et des frais par chambre.

Les réservations de chambres d'hôtes doivent être effectuées par l'intermédiaire de W.E. Union

Travel avant le 14 août 2025. - Téléphone : 1(833) 778-9669 1(833) 778-9669

[Mentionnez HCWCC CONFERENCE lors de la réservation de votre (vos) chambre(s)].

Lien pour la réservation des chambres d'hôtes : www.weuniontravel.ca

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES ATELIERS

La journée de formation aura lieu le Jeudi 18 septembre, 2025, de 9 h 00 à 16 h 30.

Remarque : si vous choisissez l'atelier d'une journée du groupe A, vous ne pouvez pas choisir un atelier du groupe B.

Groupe A – Atelier d'une journée

9 h 00 – 16 h 30

LET - Obligation de représentation équitable/SLS - Médiation des conflits entre membres (6 heures) (bilingue) – Limité à 40 participants

- AM - Découvrez le devoir de votre section locale de représenter les membres de votre syndicat, les exigences légales en matière de représentation équitable et la manière dont elles s'appliquent à votre convention collective et à d'autres lois régissant votre lieu de travail.
- PM - S'entraîner à coacher les membres qui sont en conflit avec d'autres membres, et travailler avec une approche en quatre étapes de la médiation de base.

Groupe B – Atelier en matinée et en après-midi

Matin : 9 h 00 – 12 h 00

Après-midi : 13 h 30 – 16 h 30

* Veuillez choisir un atelier le matin et un atelier l'après-midi.

Si vous choisissez un atelier du groupe A, vous ne pouvez pas choisir un atelier du groupe B.

LET - Principes fondamentaux des règlements (3 heures) – Limité à 25 participants

- Cet atelier explore les avantages de l'internalisation des services - à la fois pour les membres du SCFP et pour ceux qui dépendent des services que nous fournissons. Apprenez à identifier les services susceptibles d'être internalisés et les étapes de la sous-traitance. Travaillez avec la nouvelle boîte à outils du SCFP pour mettre fin à la sous-traitance, intitulée "Stop à la sous-traitance : Un guide pour ramener les emplois et les services à l'intérieur de l'entreprise".

SLS - S'attaquer à la privatisation (3h) – Limité à 25 participants

- Découvrez les différentes formes de privatisation sur les lieux de travail du SCFP, leur impact sur nos membres, les services et le public, et ce que les délégués syndicaux peuvent faire à ce sujet.

SLS - Solidarité avec les autochtones et SLS (3 heures) – Limité à 25 participants

- Apprenez l'histoire du colonialisme au Canada, démolissez quelques mythes et explorez les moyens de construire la solidarité avec les travailleurs indigènes et de soutenir la réconciliation sur le lieu de travail.

SLS - Combattre le racisme sur le lieu de travail (3 heures) – Limité à 25 participants

- Cet atelier aborde la question du racisme sur le lieu de travail et votre rôle en tant que délégué syndical pour le combattre.

BARG- Comment fonctionne la négociation (3 heures) – Limité à 25 participants

- Ce module peut être ajouté à d'autres parties du programme de formation à la négociation. Il traite du cadre juridique de la négociation collective et de l'origine de notre pouvoir en tant que syndicat.

Réaliser notre travail à l'intérieur de l'entreprise : Comment mettre fin à la sous-traitance (3 heures) – Limité à 25 participants

- Cet atelier explore les avantages de l'internalisation des services - à la fois pour les membres du SCFP et pour ceux qui dépendent des services que nous fournissons. Apprenez à identifier les services susceptibles d'être internalisés et les étapes de la sous-traitance. Travaillez avec la nouvelle boîte à outils du SCFP pour mettre fin à la sous-traitance, intitulée "Stop à la sous-traitance : Un guide pour ramener les emplois et les services à l'intérieur de l'entreprise".

Le respect au travail : Stop à l'intimidation, au harcèlement et à la violence (3 heures) – Limité à 25 participants

- Qu'est-ce qui crée le respect au travail ? Qu'est-ce que le harcèlement, les brimades et la violence ? Que pouvons-nous faire pour y mettre fin?

Forum sur les pensions/Q&A - Ce que les travailleurs du secteur de la santé doivent savoir sur les pensions (3 heures) – Limité à 50 participants

- Nous pourrions aborder ce qu'ils devraient savoir sur les raisons pour lesquelles les travailleurs ont besoin de pensions, sur notre système de pension public, sur nos plans de pension sur le lieu de travail et sur la manière dont tout cela peut être défendu et amélioré.

Forum politique/Q&A - Suivez l'argent : Pourquoi le gouvernement est important pour les travailleurs de la santé (3h) – Limité à 50 participants

- Vous allez travailler et faites le travail d'au moins deux personnes. Plus de gens que jamais ont besoin de soins de santé aujourd'hui, et les soins de santé sont en tête de liste des préoccupations des électeurs, mais rien ne semble s'améliorer. Joignez-vous à Faiz Ahmed, représentant des relations gouvernementales du SCFP, à Ken Marciniec, coordonnateur de l'action politique, et à l'un de vos propres collègues de travail pour apprendre pourquoi les responsables à Queen's Park et sur la Colline du Parlement ont une incidence sur votre vie quotidienne et ce que vous et votre section locale pouvez faire pour remplacer votre patron par quelqu'un qui se préoccupe de votre santé.

DÉLÉGUÉ(E)S ET DROIT DE VOTE

- a) Les délégué(e)s accrédité(e)s sont reconnu(e)s comme étant des membres participant(e)s de leur propre section locale, et dont celle-ci a payé les droits d'inscription.
- b) Il n'y a aucune restriction sur le nombre de participant(e)s de chaque section locale, mais tous(toutes) les participant(e)s doivent être des délégué(e)s accrédité(e)s tel qu'indiqué au point a) ci-dessus.
- c) Nonobstant ce qui précède, aux fins du vote sur des questions relatives aux affaires du CCTSS, les délégué(e)s votant(e)s de chaque section locale sont sélectionné(e)s comme suit :

Nombre de membres dans la section locale	Délégué(e)s votant(e)s
1 à 100	2
101 à 250	3
251 à 400	4
Pour chaque tranche supplémentaire de 150 membres	1 délégué(e) supplémentaire
Conseil de district	1

- d) Les sections locales, qui représentent à la fois des membres du secteur des soins de santé et des membres autres que ce secteur, ont droit à des délégué(e)s votant(e)s en fonction du nombre de travailleurs et travailleuses du secteur des soins de santé parmi leurs membres, selon la formule susmentionnée.

CUPE



SANTÉ ET SÉCURITÉ / FORUM DES TRAVAILLEURS BLESSÉS

Réservez la date - Plus de détails à venir

16 septembre 2025

16:00 - 17:00

Sheraton Parkway

Toronto North Hotel & Suites